

forment les branches, l'arrosent très-favorablement; ni l'une ni l'autre rivière ne sont navigables pour les bateaux, mais on y fait descendre du bois de construction jusqu'au St. Laurent. Dans le printemps et l'automne leurs eaux grossissent beaucoup, et dans ces saisons quelques-uns des rapides qui s'y trouvent sont très-violens; mais même dans les temps ordinaires de sécheresse, il est rare qu'il n'y ait pas assez d'eau pour faire marcher les moulins. Sur les bords du St. Jean, de l'Achigan, de la Mascouche, du Ruisseau des Anges, du St. Pierre, et des autres courans, il y a neufs rangées de concessions qui contiennent en tout 456 lots, et qui forment à peu-près la moitié de la seigneurie; plus de 400 de ces lots sont défrichés, bien habités, et bien améliorés. Quoique si bien habités, il n'y a pas un village remarquable; des deux églises, l'une est dédiée à St. Henri et l'autre se nomme La Chenaie. Sur l'Achigan il y a un moulin à grain, et un autre sur la Mascouche, ainsi qu'une scierie. A environ un mille de la Rivière Jésus, il y a un fief, de 18 arpens de front, qui s'étend dans la seigneurie adjacente de l'Assomption, jusqu'aux limites de St. Sulpice, et dont Madame Devienne est propriétaire. Sur les différentes rivières il y a de bons ponts, et deux passages d'eau de La Chenaie, l'un qui conduit à la Rivière des Prairies, où